

PROCES-VERBAL

Aux membres de la Chambre vaudoise immobilière

Concerne : assemblée générale ordinaire de la Chambre vaudoise immobilière du mardi 20 mai 2008 à 17 h 00 à l'EPFL (auditoire CO1) à Dorigny/ Lausanne.

Présidence : Me Lucien Masméjan

Comité :
Présents : 17
Excusés : 8

Membres :
Présents : 210
Excusés : 107

Vérificateurs :
Présent : 1
Excusé : 1

* * * * *

Me Lucien Masméjan salue les invités et les membres présents puis introduit la 70^{ème} assemblée générale ordinaire de la Chambre vaudoise immobilière. Il signale que les membres ont reçu le rapport d'activité sous forme de pages spéciales dans la dernière "Lettre d'information de la Chambre vaudoise immobilière". Il est passé ensuite à l'ordre du jour statutaire.

Selon l'article 13 des statuts, les membres ont été régulièrement convoqués par pli personnel au mois d'avril. Le délai de convocation est donc respecté, l'assemblée peut valablement délibérer. Aucune modification à l'ordre du jour n'est par ailleurs formulée.

1. - Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 23 avril 2007

Les membres avaient la possibilité de consulter ce procès-verbal dans les locaux de la CVI, sur le site internet ou de le commander par téléphone. Personne n'en demandant lecture, il est adopté à l'unanimité, avec une abstention.

2. - Rapport d'activités 2007 du comité et de la direction, et perspectives

Le président passe la parole successivement à MM. Jacques Ansermet, Simon Wharry et Olivier Feller qui présentent le rapport du comité et de la direction, ainsi que les perspectives de développement de la CVI en 2008.

M. Olivier Feller annonce, à l'occasion de cette assemblée, le lancement d'une campagne inédite, en partenariat avec l'association Ecobuilding, visant à inciter les membres individuels à faire un diagnostic énergétique de leur maison, si celle-ci remplit les différents critères énoncés dans les conditions générales. En résumé, la CVI leur propose, au prix préférentiel de fr. 300.--, une expertise et des recommandations qui leur permettront d'agir "éco-logis".

3. - Comptes 2007 : présentation et rapport des vérificateurs

Présentation

Les membres présents ont reçu les documents nécessaires à l'examen de ce point de l'ordre du jour à l'entrée de l'assemblée.

M. Edouard Duc, trésorier, commente les comptes de l'exercice 2007. Le compte de pertes et profits de l'exercice 2007 fait apparaître un bénéfice net de fr. 43'790.90. La structure du bilan demeure saine et son total est de fr. 3'354'435.98.

Rapport des vérificateurs

Mme Delphine Groux lit le rapport des vérificateurs des comptes qui proposent d'approuver les comptes tels qu'ils sont présentés à l'assemblée.

4. - Approbation de la gestion du comité et de la direction, ainsi que des comptes 2007

La parole n'est pas demandée. L'assemblée approuve les comptes 2007 à l'unanimité, avec une abstention. Elle donne également décharge au comité pour sa gestion.

5. - Elections statutaires

Comité :

L'article 17 des statuts de la CVI prévoit que le comité est composé de quinze à vingt-cinq membres, élus par l'assemblée générale pour trois ans. Les membres du comité sont rééligibles trois fois au terme de leur premier mandat.

Arrivent au terme de leur mandat : MM. Philippe Braun (régie Braun) et Pierre Kissling (Burnier & Cie SA). Le président les remercie pour le travail accompli durant ces douze dernières années.

Les mandats des personnes suivantes sont soumis à réélection : MM. Robert Fox (avocat), Patrice Galland (Galland & Cie SA) et Serge Meyer (Banque cantonale vaudoise).

Cinq nouveaux candidats sont présentés par le comité : Me Anne Gaussen (notaire à Morges et actuelle présidente de l'Association des notaires vaudois), Me Jacques Haldy (avocat à Lausanne, professeur à l'Université de Lausanne, député au Grand Conseil), Me Maryse Jornod (avocate à Lausanne, ancienne vice-présidente du Tribunal des baux du canton de Vaud), Mme Sahar Pasche (physicienne, consultante en énergies, cofondatrice de l'association Ecobuilding), M. Jean-Luc Rochat (responsable du Crédit Suisse Vaud).

Vérificateurs des comptes :

M. Michel Djurovic, dont le mandat arrivait à son terme cette année, est malheureusement décédé accidentellement en novembre 2007.

Me Masméjan propose à l'assemblée que le collège des vérificateurs soit composé pour l'examen de l'exercice 2008 de : M. Laurent Kuhnert (nouveau), Mme Delphine Groux et M. Claude Chessex.

Vote :

Sur cette base et sans autre proposition des membres présents, il est procédé en bloc au vote à main levée. Les membres acceptent à l'unanimité la nouvelle composition du comité ainsi que le collège des vérificateurs.

6. - Cotisations pour l'exercice 2009

L'assemblée accepte à l'unanimité le maintien de la cotisation à fr. 120.-- par immeuble et par entrée pour 2009, soit le même montant perçu depuis 1992.

7. - Budget 2008 : présentation et adoption

M. Edouard Duc présente le budget pour l'exercice 2008 qui se solde par un bénéfice de fr. 60'000.--. Il est adopté à l'unanimité.

8. - Divers et propositions individuelles

L'assemblée prend officiellement congé de son ancien directeur, M. Philippe Leuba, qui a quitté sa fonction le 30 juin 2007. Le président le félicite pour son élection au Conseil d'Etat vaudois. M. Leuba prend brièvement la parole.

La parole est ensuite passée à Me Philippe Conod, qui a fait parvenir au secrétariat, dans les délais convenus, une proposition concernant la valeur locative. La direction en prend bonne note.

9. - Message de M. le Conseiller d'Etat Jean-Claude Mermoud, chef du Département de l'économie

M. Jean-Claude Mermoud délivre le message du Conseil d'Etat aux membres de la CVI.

* * * * *

La parole n'étant plus demandée, le président clôt la partie administrative.

Me Masméjan accueille M. le Professeur Patrick Aebischer, président de l'EPFL, qui présente une conférence sur le thème : "L'émergence d'un campus pour imaginer le futur".

Après avoir fait le tour des questions des membres présents, M. Patrick Aebischer est vivement applaudi.

L'assemblée est définitivement levée à 19 h 15 et les membres sont invités à participer au traditionnel apéritif.

Le Directeur :

Olivier Feller

Copie pour information :

- Aux membres du comité de la CVI
- Aux vérificateurs des comptes de la CVI